

COMMUNE DE PLOUBEZRE

Projet d'aménagement urbain et paysager des espaces publics du centre bourg

Diagnostic

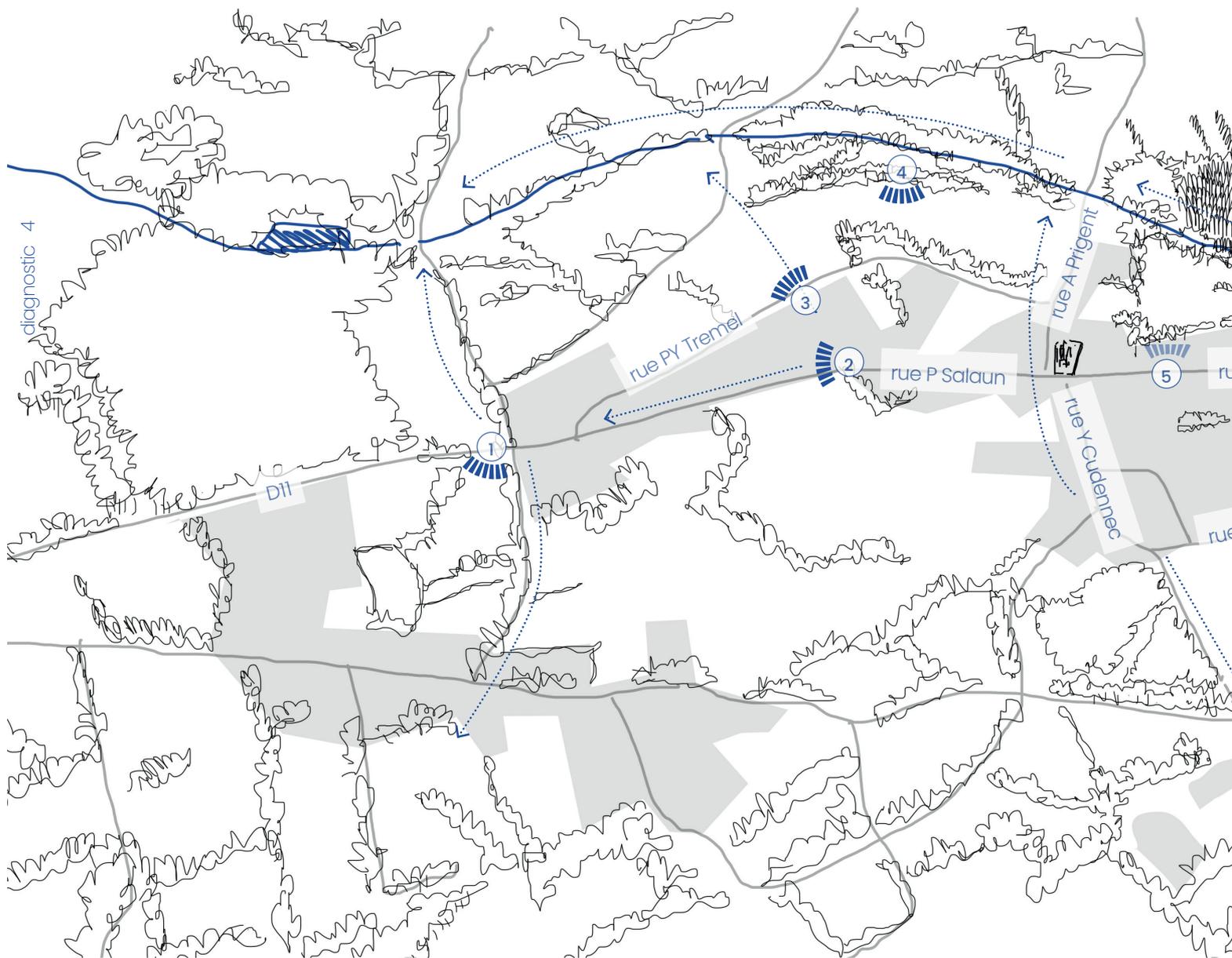


Facettes Paysages
ABEIL

Juillet 2023

SOMMAIRE

Sommaire	2
Analyse territoriale et paysagère	5
Ploubezre, un village de plateau bocager	5
Une identité bocagère forte, qui s’amenuise au fil du temps	7
Une dynamique de réhabilitation et d’extension du village	9
Aménagements existants pour les modes actifs	11
Les aménagements vélos existants	11
Les données STRAVA	13
Les déplacements domicile-travail depuis/vers la commune	15
Lieu de travail des actifs qui résident dans la commune	15
Mode de déplacement principal pour se rendre au travail selon la distance parcourue domicile-travail à l’échelle de la France	15
Réseaux existants	17
EU et AEP	17
Gaz et HTA	19
télécom et fibre	21
Réseau d’éclairage	23
Enjeux d’aménagement	25
Un maillage des mobilités actives à conforter et renforcer	25
Trois degrés d’urbanité à valoriser	27
Tirer partie de l’identité bocagère pour garantir un confort d’usage dans les espaces publics	29
Vision globale des enjeux & références d’ambiances	31
Planning des études ajusté	33

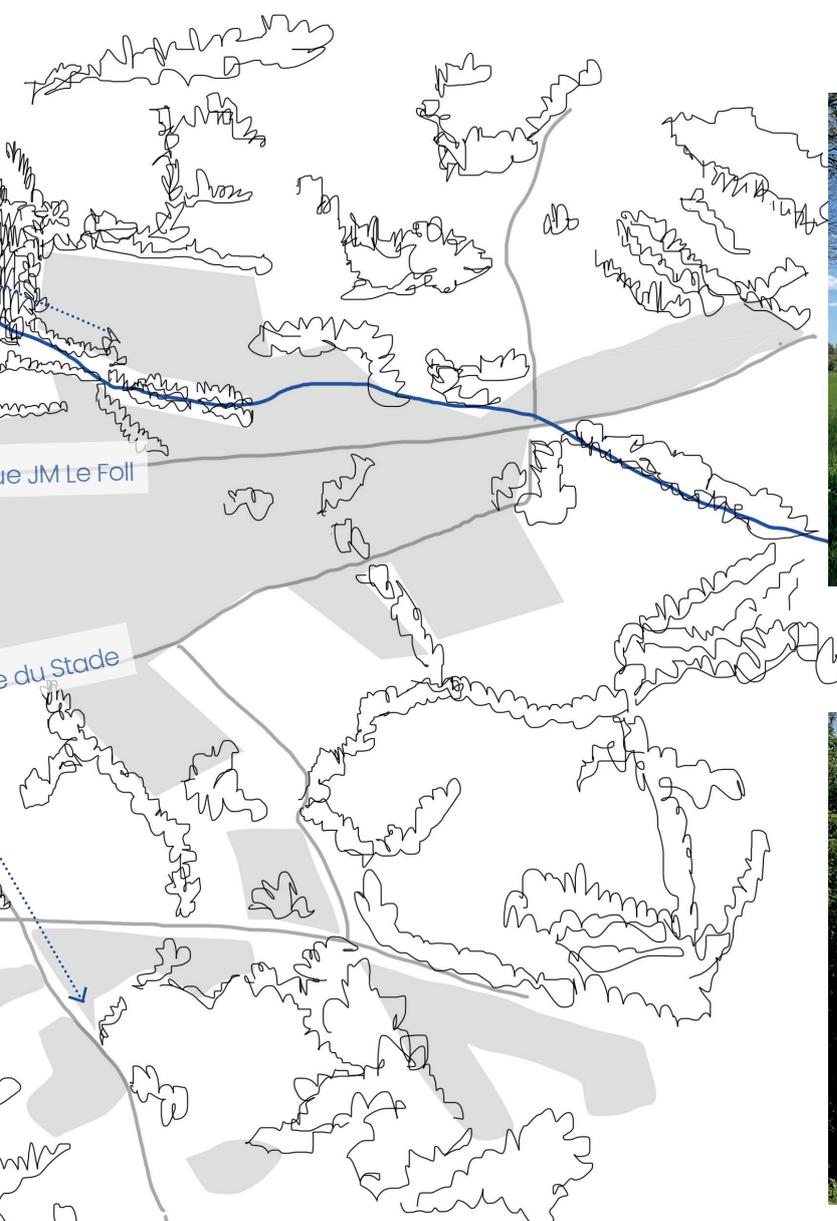


ANALYSE TERRITORIALE ET PAYSAGÈRE

Ploubezre, un village de plateau bocager

Centre-bourg à dominante minérale, il est inscrite en point haut du plateau du Petit Trégor¹. Cette position perchée, en promontoire ou belvédère sur le vallon de Goas-Per, permet d'ouvrir des vues lointaines sur les crêtes de la vallée du Léguer à l'Est et du ruisseau de Kerlouzouen à l'Ouest.

La vallée du Goas Per reste cependant peu perceptible depuis le centre-bourg, bien qu'une rupture de pente très nette soit marquée en arrière de mairie et du garage existant. Dans le projet, il sera intéressant de tirer partie de cette rupture de pente pour ouvrir les vues et réaliser les sentiers.



¹ Atlas des Paysages, <https://paysages.cotesdarmor.fr/unites-de-paysage/le-tregor/il-le-petit-tregor>



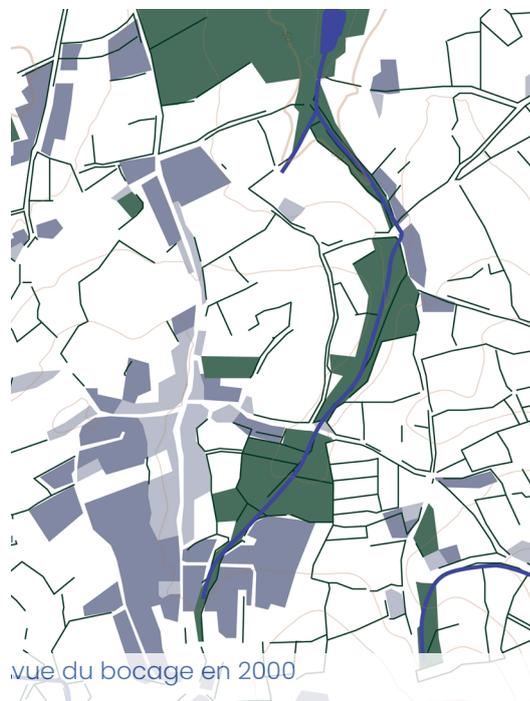
centre historique construit autour de l'enclos



vue du bocage en 1950



extension pavillonnaire des années 1990



vue du bocage en 2000



extension pavillonnaire des années 2010



vue du bocage en 2010

ANALYSE TERRITORIALE ET PAYSAGÈRE

Une identité bocagère forte, qui s'amenuise au fil du temps

XIX^e siècle : Ploubezre est installé en point haut de plateau, bordé à l'est par le vallon du ruisseau Goas Per et à l'ouest par le vallon du ruisseau de Kerlouzouen, tous deux affluents du Léguer. Le bourg s'est construit autour de l'enclos paroissial, le long de la route structurante reliant Plouaret à Lannion.

1950-65 : Le plateau du Petit Trégor est caractérisé par un bocage dense, où certaines parcelles sont exploitées en verger et en forêt. Le bourg se développe le long de l'axe structurant, dans une homogénéité bâtie encore visible aujourd'hui.

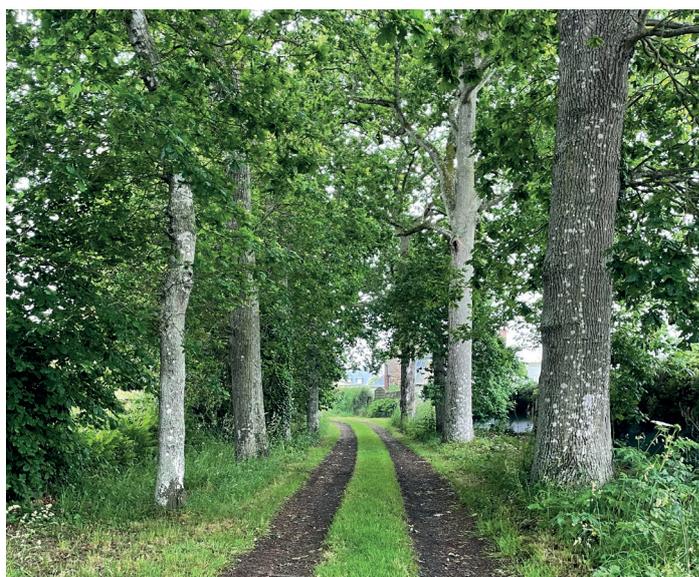
2000-05 : En parallèle d'une politique nationale agricole du remembrement -qui visait à optimiser les parcelles autour des fermes existantes tout en mécanisant les pratiques agricoles- certaines exploitations de Ploubezre ont procédé à des échanges de parcelle impliquant un arasement de multiples haies bocagères au cours des années 70. Les parcelles agricoles sont ainsi plus faciles à exploiter pour une diversité de cultures céréalières. En parallèle de ces nouvelles pratiques agricoles, une nouvelle forme d'habitation (le pavillon individuel) s'est largement démocratisée à travers la France métropolitaine. Ploubezre n'est pas une exception bretonne et voit son centre-bourg étiré sur l'axe principal et autour des différents hameaux. Deux nouveaux quartiers sont construits à l'ouest et au sud du centre-bourg. Ploubezre a un nouveau visage paysager : d'un côté ouest, la façade du village est construite et rythmée par un enchaînement de maisons individuelles, tandis que côté est, le bocage est relativement bien préservé du fait de la présence du vallon humide de Goas Per, zone humide partiellement inscrite en espace boisé classé.

2010 : Les quartiers pavillonnaires se développent en périphérie du bourg dans les dernières emprises agricoles disponibles pour l'urbanisation.

De son inscription sur le plateau bocager du Petit Trégor, Ploubezre conserve une identité paysagère forte liée à l'eau et au végétal. La requalification des espaces publics du centre-bourg passe par une réinterprétation de cette identité paysagère arborée. Bien que le croisement des routes principales RD11 et rue Amédée Prigent et Yves Le Cudennec soit marqué par des alignements bâtis remarquables, la plantation des espaces publics est une nécessité pour garantir un confort d'usage en été tout en attachant l'identité des espaces publics au bocage.



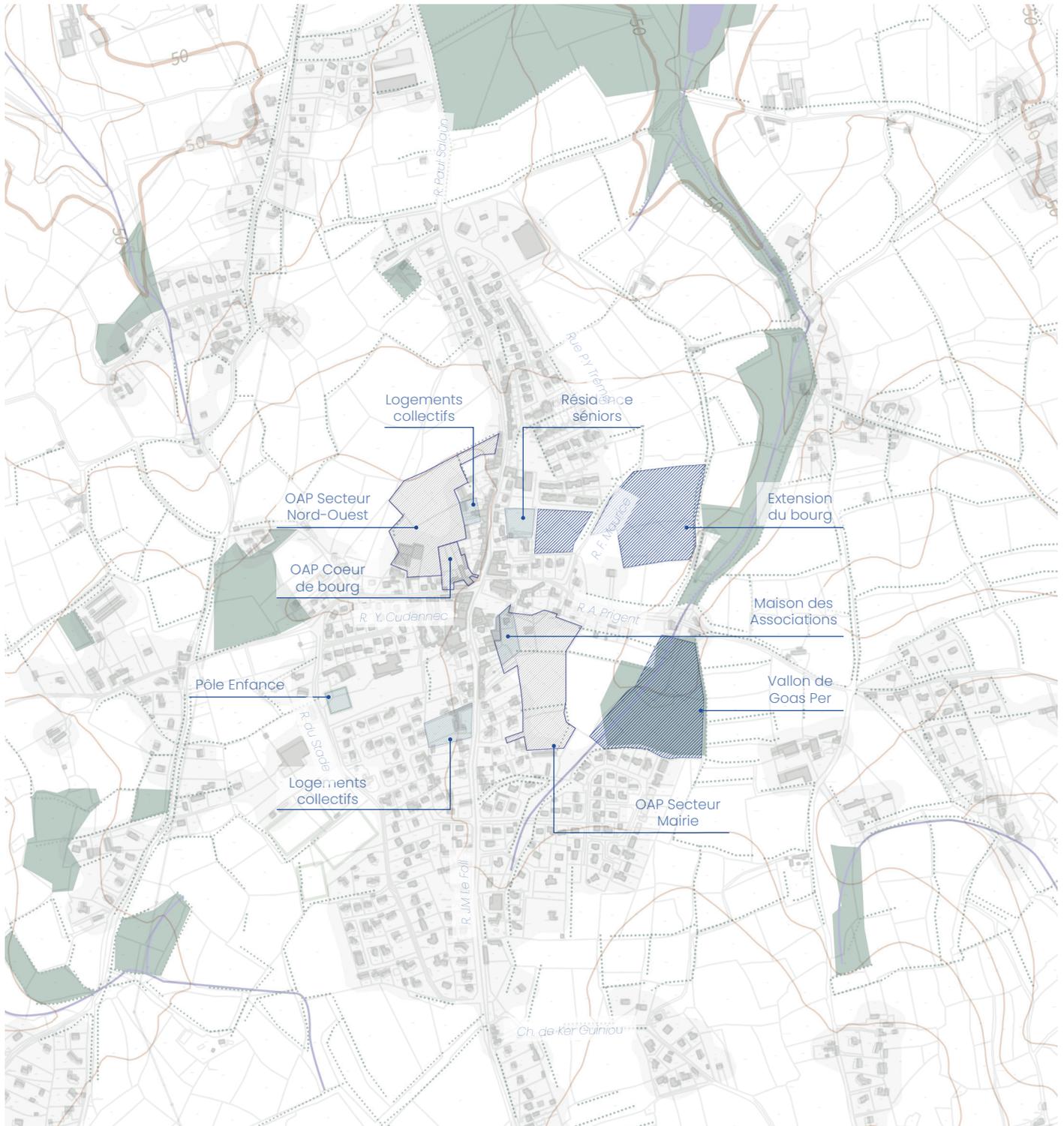
Diversité des strates dans les haies bocagères existantes



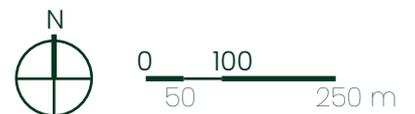
Alignement d'arbre historique, classée en EBC

Légende des schémas

-  espaces construits dans la décennie
-  espaces naturels et plantés
-  haies bocagères
-  ruisseaux



-  extension future inscrite au PLU
-  projets communaux (extensions urbaines et espace naturel)
-  projets d'ERP communaux



ANALYSE TERRITORIALE ET PAYSAGÈRE

Une dynamique de réhabilitation et d'extension du village

Dans le cadre du PLUi de Lannion Trégor Communauté, trois secteurs d'aménagement sont identifiés au contact direct du centre-bourg historique. Les enjeux d'aménagement identifiés sont les suivants :

- intégrer dans le paysage existant les futures constructions ;
- mailler les cheminements piétons avec les sections existantes sécurisées ;
- privilégier l'utilisation de matériaux perméables et semi-perméables pour infiltrer les eaux pluviales superficielles.

A l'échelle communale, plusieurs projets sont en cours d'étude :

- le pôle enfance
- l'ancienne école saint louis transformée en logements collectifs
- le restaurant Ti Ker
- la résidence sénior
- la maison des associations
- les logements collectifs en arrière de centre-bourg historique

Ces projets nous amènent à réfléchir à un maillage structurant des cheminements piétons depuis les aires de stationnement et les polarités de vie. En effet, pour sortir de la dépendance à la voiture et donc aux énergies fossiles, l'idée est bien de promouvoir la marche à pied et les déplacements en vélos. Dans cette optique, il est nécessaire de proposer un maillage de cheminements des modes actifs performant, sécurisé et agréable.



Entrée sur l'espace identifié sur l'OAP «Secteur Mairie»



Entrée supposée du vallon de Goas Per



Vue sur l'emprise du futur «pôle Enfance»

AMÉNAGEMENTS EXISTANTS POUR LES MODES ACTIFS

Les aménagements vélo existants

Le Sud de la commune possède un aménagement cyclable récent constitué de deux pistes unidirectionnelles bilatérales sur la RD11 entre l'entrée d'agglomération et la rue Angela Duval.

Le Nord de la commune est également équipé d'une seule bande cyclable dans le sens Lannion => Ploubezre sur la RD11 démarrant un peu après l'intersection avec la rue Joseph Lesbleiz et le giratoire connectant la rue Pierre Yvon Trémel.

La rue Francis Maurice a également été aménagée avec la création d'une voie verte côté bâti.



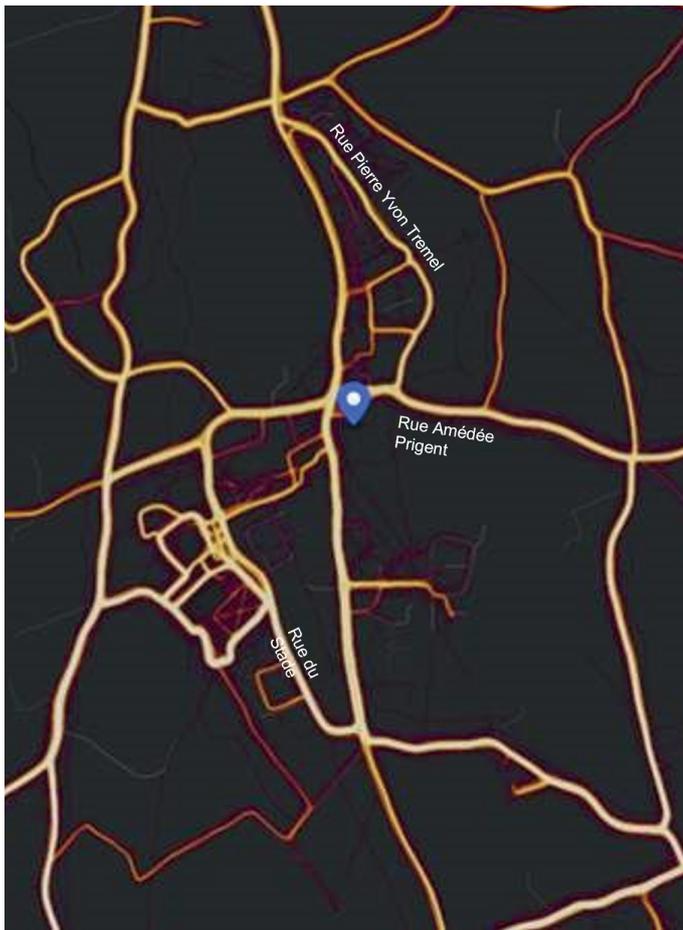
bande cyclable rue Paul Salaün



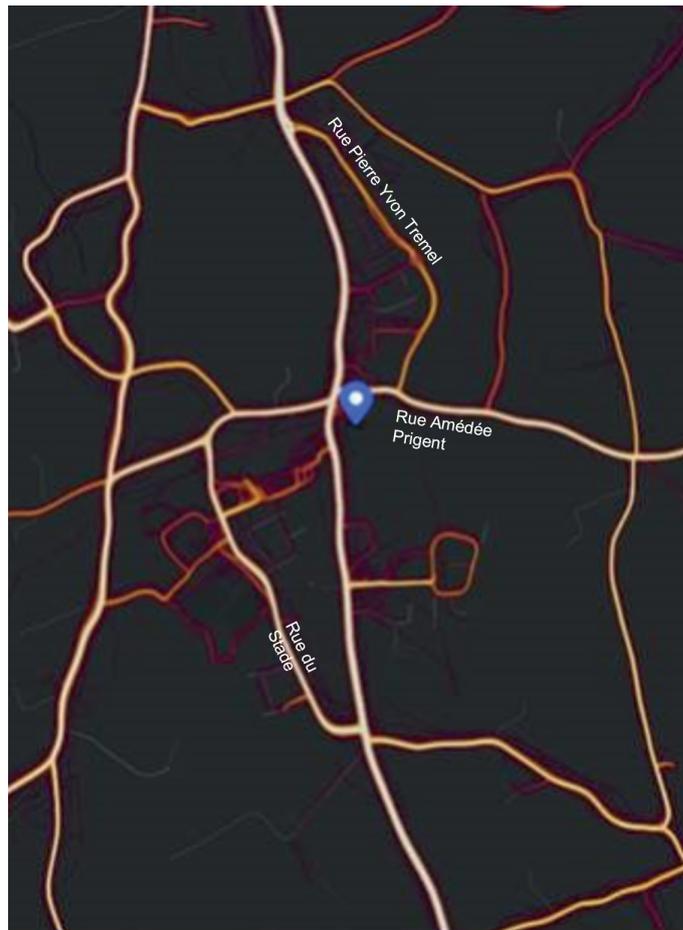
Voie verte rue Pierre Yvon Trémel



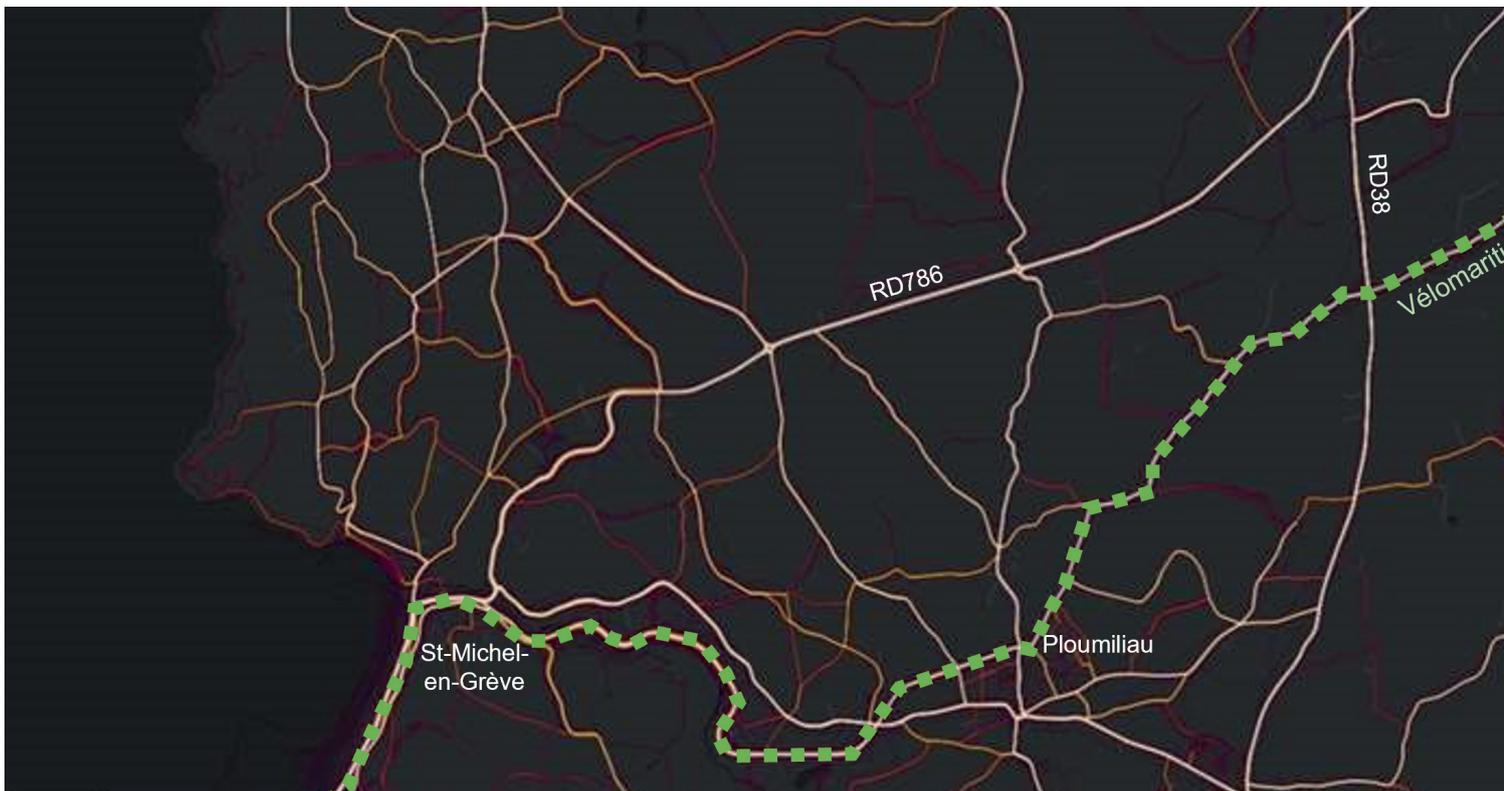
Piste unidirectionnelle vers le sud



Carte des voies utilisées par les piétons



Carte des voies utilisées par les cyclistes



Carte des voies utilisées par les cyclistes vers le bord de mer

AMÉNAGEMENTS EXISTANTS POUR LES MODES ACTIFS

Les données STRAVA

Elles recensent les parcours réalisés grâce aux montres connectées des sportifs du monde.

On peut voir les déplacements habituels des cyclistes et coureurs.

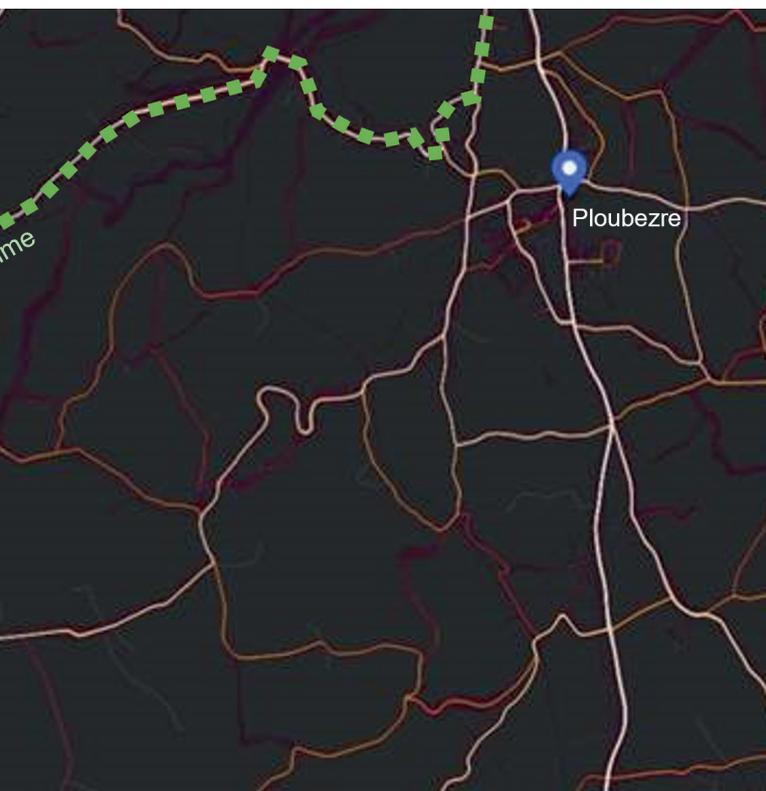
A l'échelle du centre-borug, les déplacements piétons et vélo empruntent des itinéraires relativement similaires à la différence des équipements sportifs aux abords de la salle André Paugan ainsi qu'aux abords de la résidence séniors, majoritairement à destination des piétons.

La RD11 reste un axe majeur de déplacement malgré le contexte très routier. La ceinture via les rues Yves le Cudennec et Francis Maurice représente également une alternative efficace.

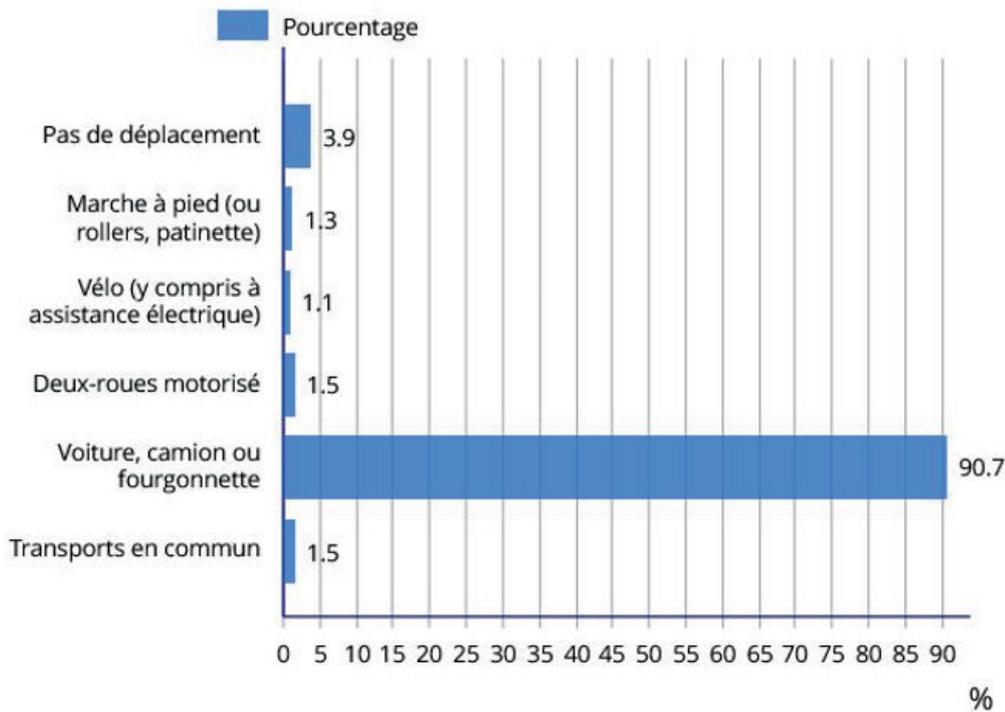
A une échelle plus large, les données rendent compte des itinéraires menant vers la côte et montrent un réel engouement pour le vélo en direction du bord de mer, notamment au départ de Ploubezre via la vélomaritime (12,4km).



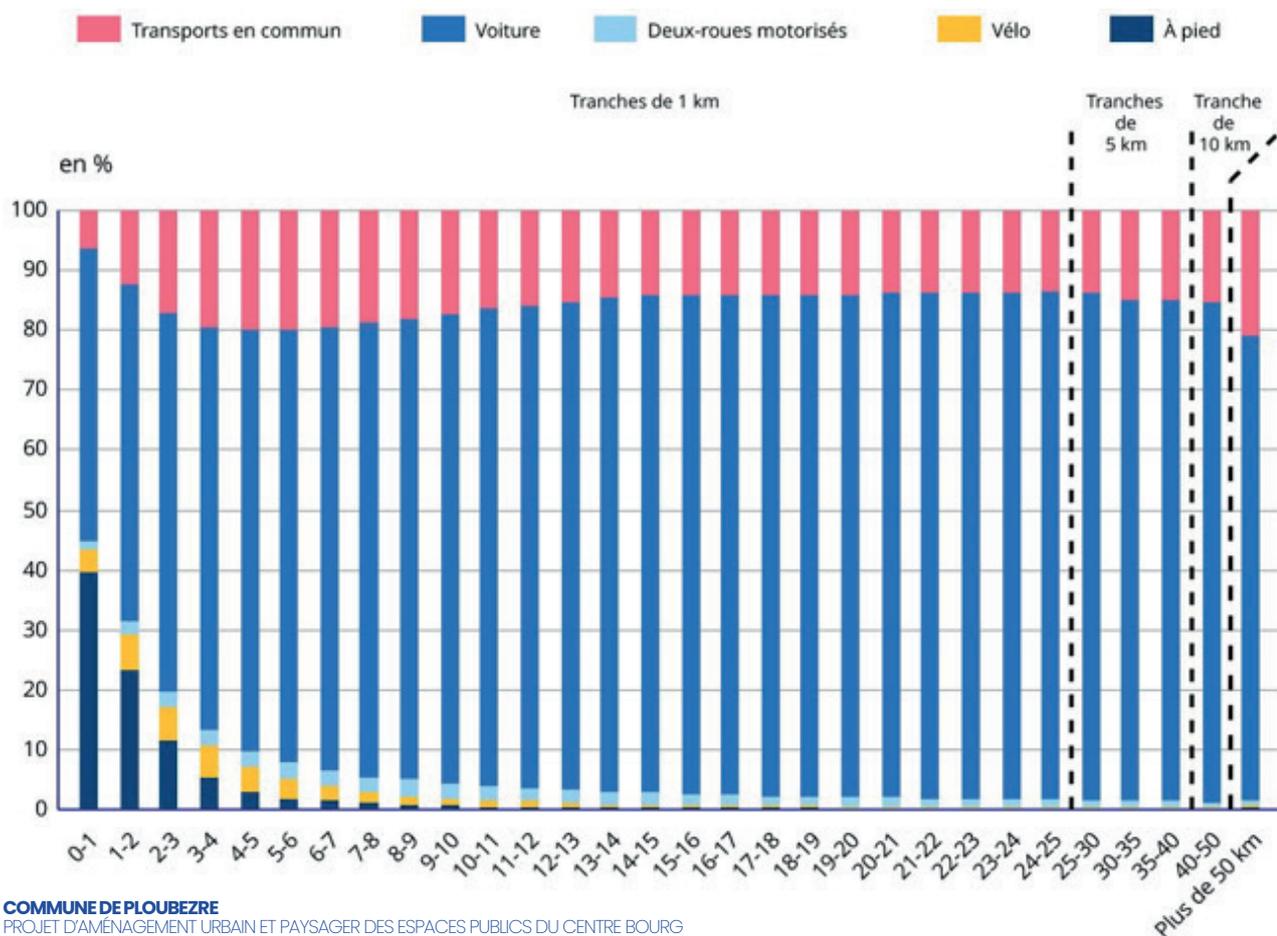
Signalétique de la vélomaritime



Entrée sur la vélomaritime à l'intersection entre la route de Kerewanig et la Rue Paul Salaün



	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	1 314	100	1 427	100	1 487	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	230	17,5	254	17,8	189	12,7
dans une commune autre que la commune de résidence	1 084	82,5	1 173	82,2	1 298	87,3



STATISTIQUES ET ÉTUDE DES MOBILITÉS

Les déplacements domicile-travail depuis/vers la commune

Les déplacements domicile-travail s'effectuent principalement en voiture individuelle : 90,7% des déplacements. Le vélo a une part modale de 1,1%, tandis que la marche 1,3%, ce qui est relativement faible au regard du potentiel du territoire et de son organisation.

Lieu de travail des actifs qui résident dans la commune

Les résidents de Ploubezre travaillent dans la commune pour 12,7% d'entre eux tandis que le reste travaillent à l'extérieur. Une grande partie de ces derniers sont à destination de Lannion, le principal pôle d'activités du secteur est situé à moins de 5km de distance de Ploubezre.

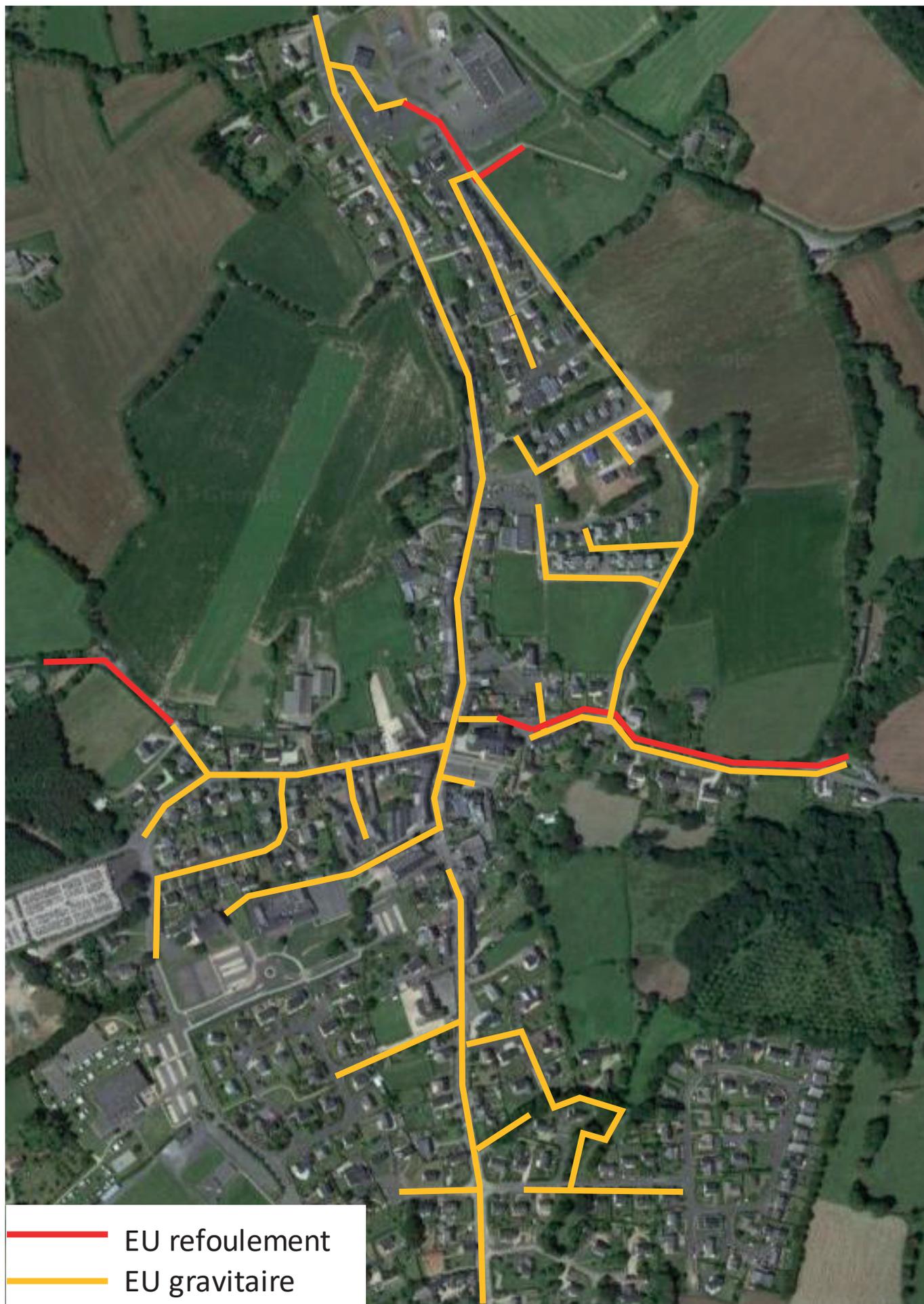
Mode de déplacement principal pour se rendre au travail selon la distance parcourue domicile-travail à l'échelle de la France

On considère que pour qu'un déplacement domicile-travail soit attractif à vélo, celui-ci peut difficilement excéder 15km.

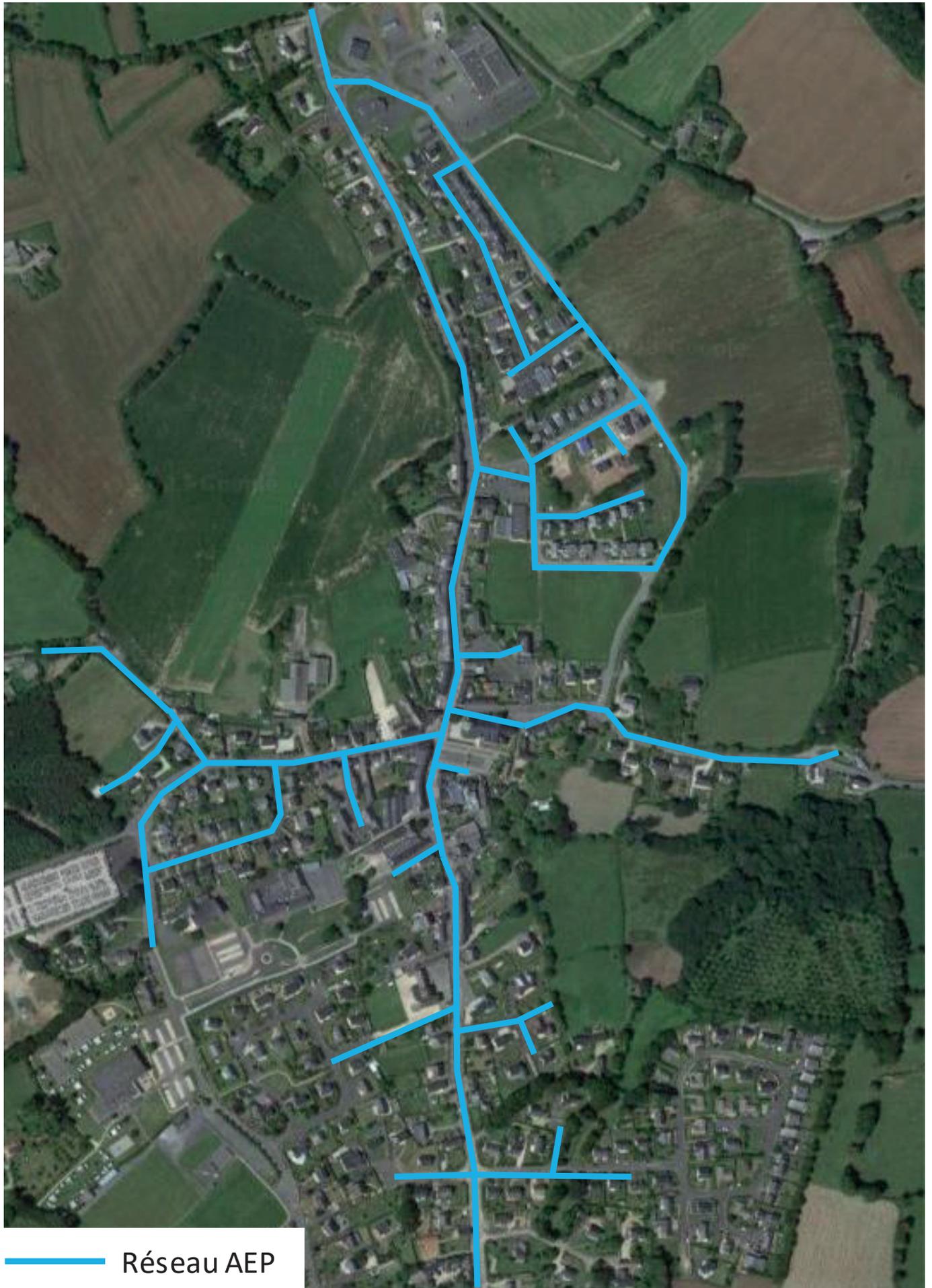
Les déplacements ciblés pour un basculement du mode de transport se situent davantage en deçà de 10km et majoritairement en dessous de 5km, ce qui correspond à un trajet de moins de 15min à vélo. Les déplacements à pied ciblés correspondent à ceux d'environ 1km, soit 15min de trajet.

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.



RÉSEAUX EXISTANTS

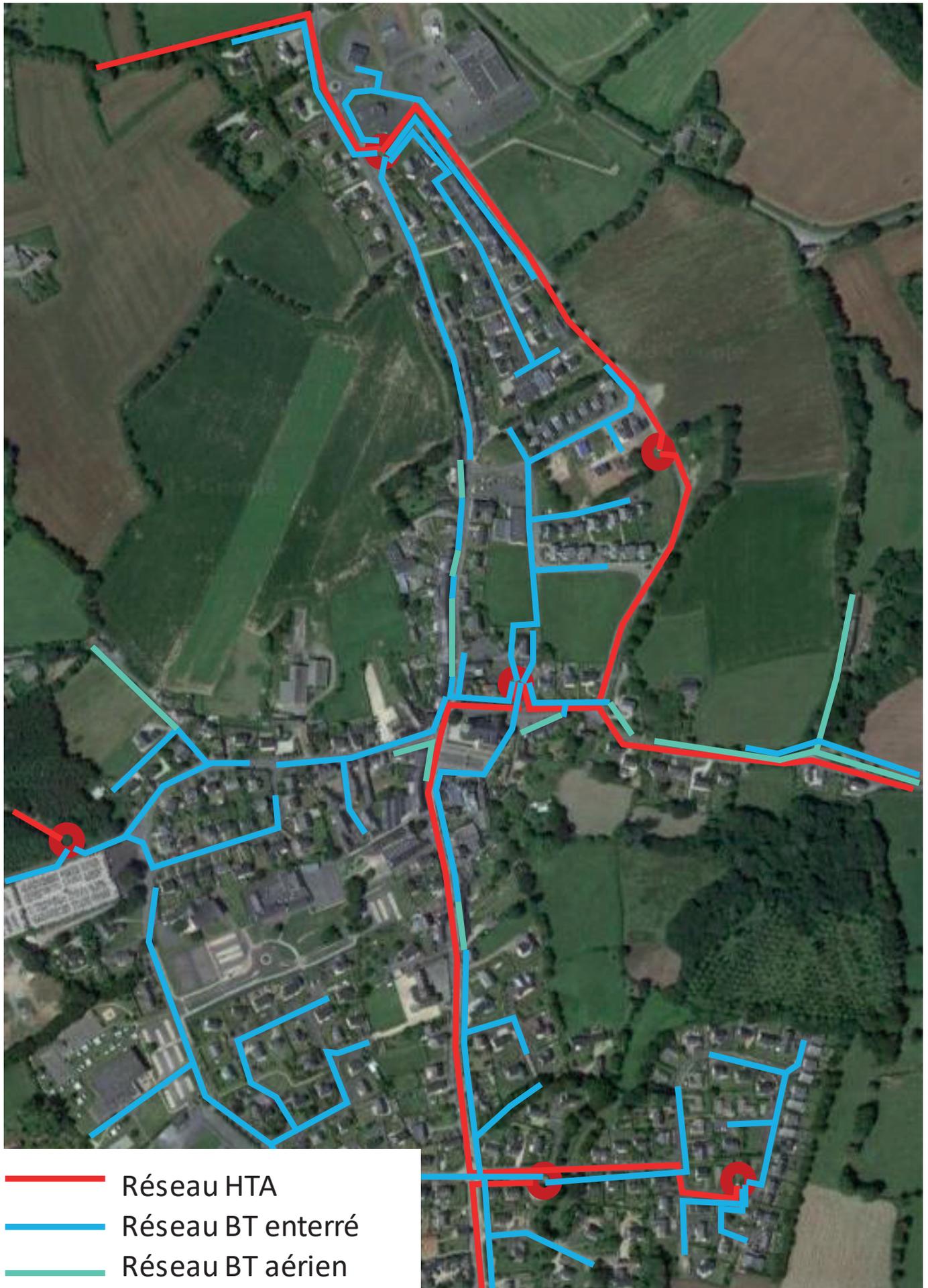


— Réseau AEP



— Réseau GAZ

RÉSEAUX EXISTANTS





— Réseau télécom

RÉSEAUX EXISTANTS



— Réseau fibre optique



RÉSEAUX EXISTANTS

De façon générale, nous nous posons les questions suivantes :

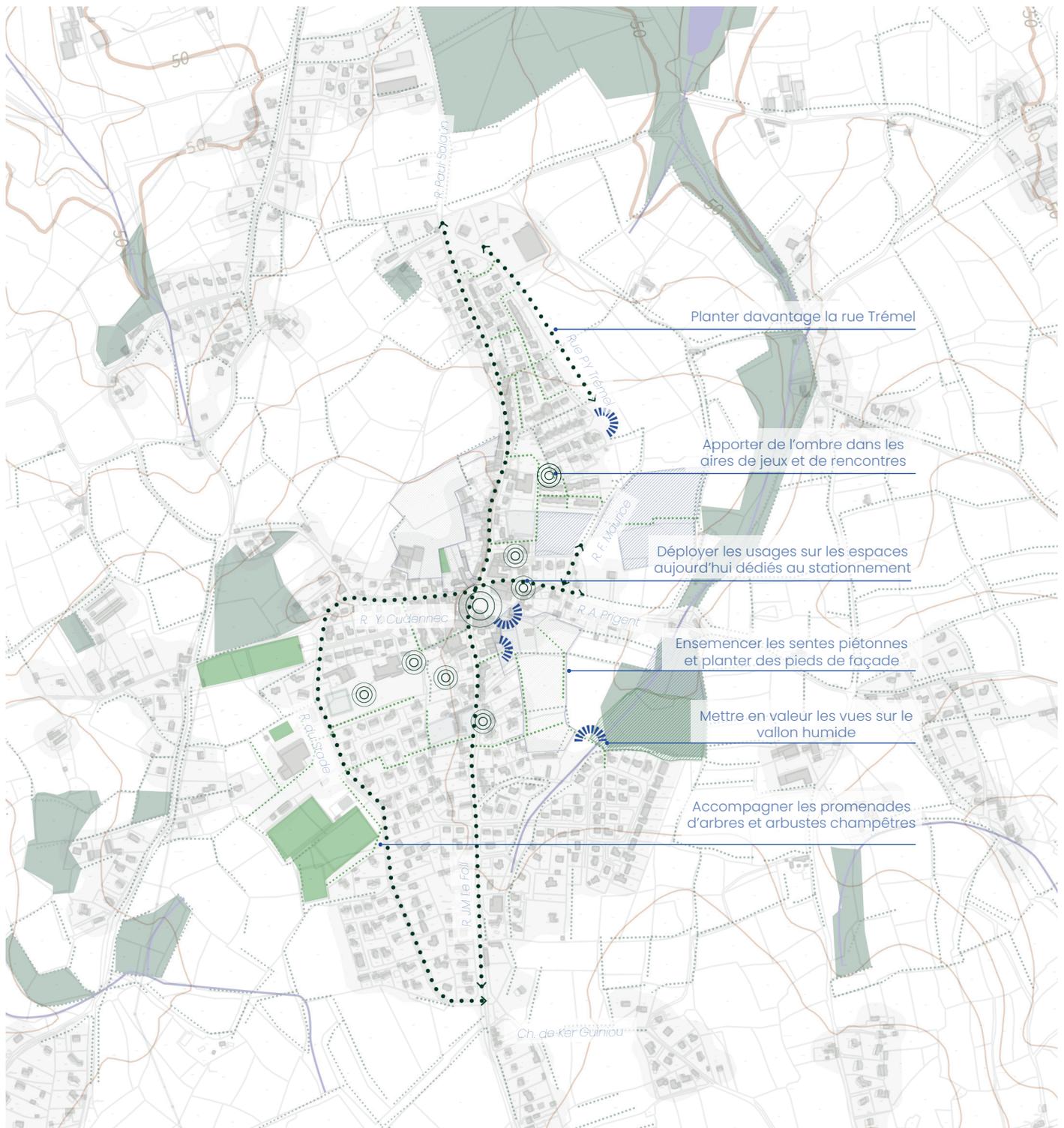
- Quels sont les états des réseaux ?
- Y a-t-il des reprises prévues ?

Nous avons quelques remarques sur le réseau Enedis et le réseau d'assainissement :

Enedis : Présence de réseaux aérien sur la rue Amédée Prigent ainsi que sur une partie de la RD11.

Assainissement des eaux usées :

- Manque de données sur les fils d'eau ;
- Section en refoulement sur Le Coz Cohel, la rue Amédée Prigent ainsi que Pierre Yvon Tremel ;
- Pas de données sur le réseaux d'Eaux Pluviales.



Révéler l'attache du centre-bourg au vallon du Goas Per, en situation de belvédère



Planter les axes principaux



Requalifier les placettes de quartier de façon conviviale, par le végétal



Accompagner les itinéraires piétons par des bandes plantées en pied de façade



ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

Etirer l'identité bocagère, support d'usages

De son inscription sur le plateau bocager du Petit Trégor, Ploubezre conserve une identité paysagère forte liée à l'eau et au végétal. La requalification des espaces publics du centre-bourg passe par une réinterprétation de cette identité paysagère arborée. Bien que le croisement des routes principales entre la RD11 et les rues A. Prigent et Y. Le Cudennec soit marqué par des alignements bâtis remarquables, la plantation des espaces publics est une nécessité pour garantir un confort d'usage en été tout en attachant l'identité des espaces publics au bocage.

Les enjeux d'aménagement liés aux plantations sont les suivants :

- Accompagner les itinéraires structurants par une plantation généreuse, en pied de façade comme sur les placettes reliées aux polarités des différents équipements (communaux, commerciaux, activités libérales)
- Accompagner les itinéraires cycles et piétons avec des strates végétales différentes en fonction des situations aériennes et souterraines (arbre, arbustes, vivaces, prairies)
- Rattacher le centre-bourg au vallon humide, en tirant partie de la situation de belvédère, en ménageant des vues sur le vallon.
- A l'échelle de la commune, désimpermeabiliser et diversifier les revêtements de sols pour un confort d'usage piétonnier et cycle tout en facilitant l'infiltration des eaux pluviales à ciel ouvert.

L'entretien avec les services techniques fixé au 10 juillet a permis de vérifier les faisabilités des plantations futures au regard des moyens humains et techniques. L'idée n'est pas de surcharger l'équipe en place mais d'adapter les principes d'aménagement plantés en imaginant une autre façon d'entretenir certains espaces. Par exemple, le recours à des massifs arbustifs nécessitant aucune taille (en laissant les arbustes avec leur port libre et compact par nature), la plantation sur une bande importante des pieds de murs par rapport à l'emprise nécessaire aux circulations piétonnes, à la plantation d'arbres tiges dont la couronne est érigée et dont le feuillage est marcescent seront des pistes à privilégier.



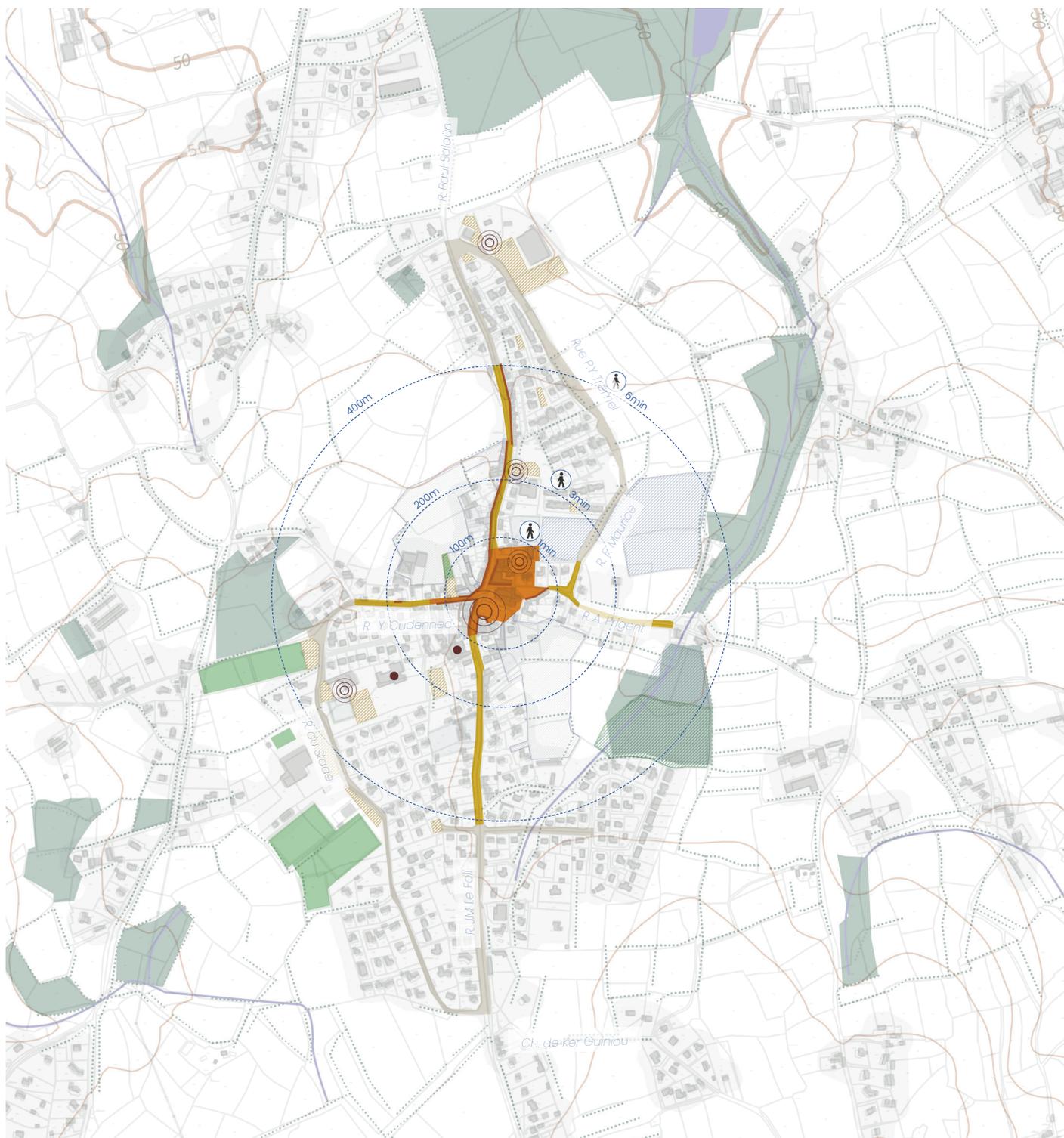
Planter généreusement les emprises aujourd'hui très minérales - Rue Amédée Prigent



Planter les venelles piétonnes avec des mixed-border en pied de murs - Venelle des écoles



Ouvrir les perspectives sur le vallon de Goas Per



-  Marquer les entrées de bourg, réduire la vitesse et apaiser les cohabitations
-  Etendre la zone 30 en lien avec le centre-bourg élargi
-  Aménager le centre-bourg historique en zone de rencontre
-  Restructurer et flécher les aires de stationnement du centre-bourg



ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

Trois degrés d'urbanité à clarifier

Ploubezre, par son développement historique successif, a une identité rattachée au centre-bourg historique marqué par ses alignements bâtis remarquables et la densité bâtie. Le relâchement de la trame bâtie typique des extensions pavillonnaires marque l'ensemble des entrées de bourg. Cette succession bâtie rend compte de séquences urbaines, visibles depuis la RD11. Lorsqu'un usager emprunte cet axe structurant, dans un premier temps il traverse cette couronne pavillonnaire typique des années 1980 marquée par une succession de grands jardins en pelouse, délimités par des haies horticoles doublées de treillis soudés anthracites, plantés par une maison d'environ 200m² au centre de la parcelle. Dans un rayon de 400m autour de l'enclos paroissial, il franchit les quartiers de pierre marqués par ces alignements bâtis remarquables dans leur homogénéité et dans leur contiguïté. Le centre historique de Ploubezre est visible dans un périmètre de 100m autour de l'enclos paroissial bien que la qualité des espaces publics ne le reflète pas.

En superposant les enjeux de mobilités à ces séquences urbaines, l'étude met en évidence la nécessité d'accompagner la transformation des espaces publics suivant trois échelles d'intervention, du centre-bourg historique aux quartiers périphériques, tout en s'attachant à gommer le caractère routier qui prédomine avec la RD11 :

- Centre-bourg historique : valoriser l'identité historique de centre-bourg autour de l'enclos paroissial et des commerces pour dégager un espace de vie convivial et agréable.
- Centre-bourg élargi : garantir une sensation de centre-bourg jusqu'aux entrées dites «historiques» de Ploubezre (caractéristique des alignements de maisons construits avant les années 1980).
- Quartiers périphériques : veiller à une meilleure répartition des usages dans l'espace en remplaçant les modes actifs en priorité sur les voitures pour faciliter l'intégration d'un itinéraire identifié par les cyclistes.

Ces différents périmètres d'intervention peuvent également définir des temps de travaux adaptés au terrain, en fonction de la complexité des situations aériennes et souterraines.



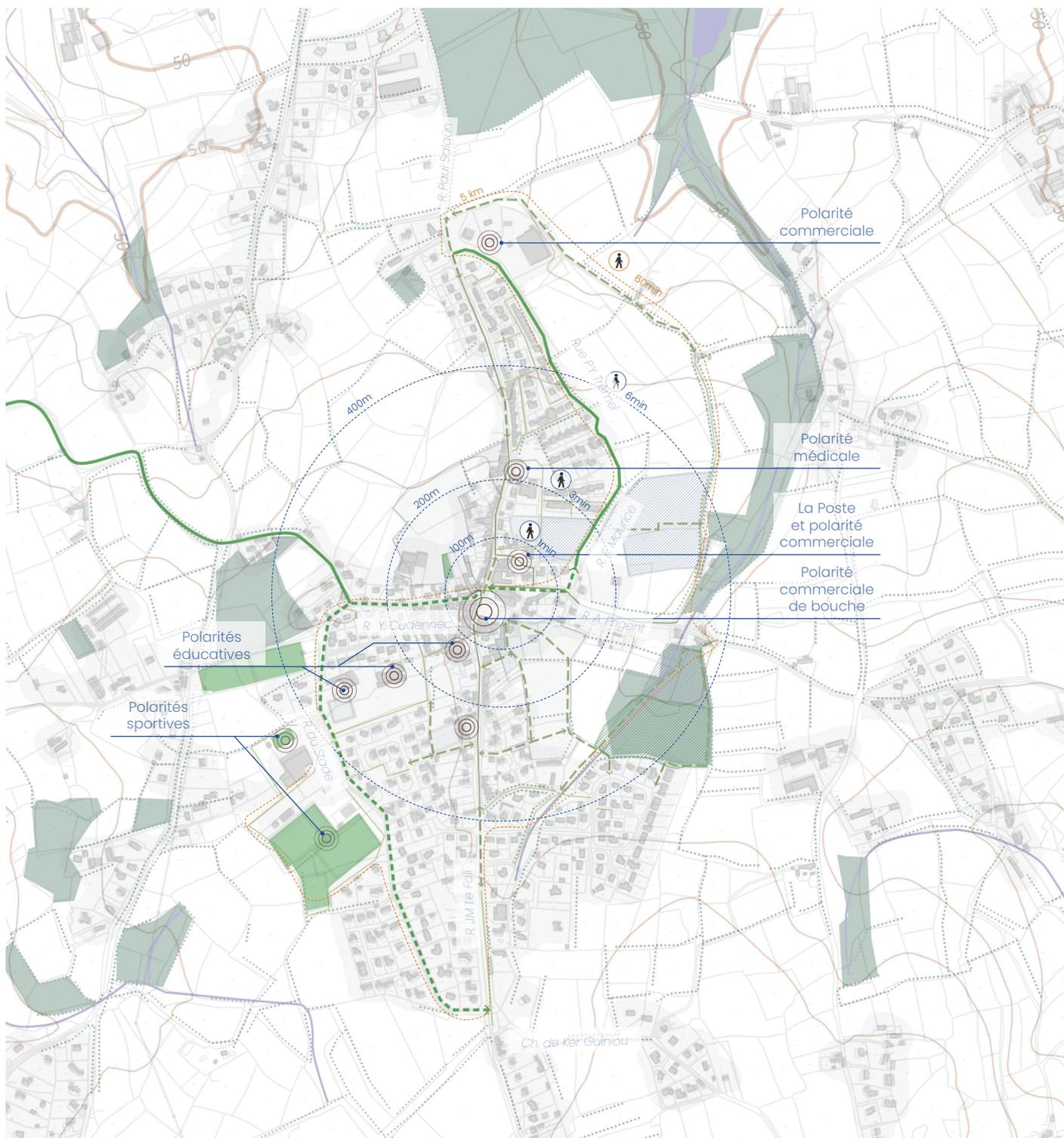
Centre-bourg historique - rue Amédée Prigent



Centre-bourg élargi - rue François Tanguy Prigent



Entrée nord du centre-bourg



- voie cyclable existante
- ←- - - -> itinéraires cycles à créer
- itinéraires piétons existants
- ←- - - -> itinéraires piétons à créer
- - - - - boucle pédestre à créer



ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

Un maillage des mobilités actives à conforter et renforcer

Ploubezre est constituée de plusieurs polarités regroupant activités commerciales, activités libérales, équipements publics éducatifs, sportifs et culturels. Afin de faciliter les déplacements à l'échelle du centre-bourg pour l'ensemble des habitant·es en sortant de la logique du «tout voiture», il est nécessaire de renforcer le maillage piétonnier et cycle.

Les cercles isochrones -dont le centre est établi au niveau de l'enclos paroissial- rendent compte du temps passé pour un·e marcheur·se n'ayant pas de problème de santé. Les temps passés depuis les quartiers périphériques sont de l'ordre de 6min pour atteindre les commerces de centre-bourg. Depuis le centre, les écoles et la médiathèque sont accessibles en 6min à pied également.

Les enjeux liés aux mobilités et déplacements des modes actifs sont les suivants :

- Identifier un itinéraire partagé cycle/piéton en parallèle de la RD11, reliant les différentes polarités de quartier dotées d'équipements, d'activités commerciales, etc. Du sud vers le nord, cet itinéraire empruntera les rues du Stade, Yves Le Cudennec, Francis Maurice, Pierre-Yvon Trémel. Cet axe sera rendu possible par l'aménagement d'une traversée privilégiée au niveau de la Place des Anciens Combattants étendue à l'intersection avec la rue Amédée Prigent et connectera également via Le Coz Cohel à la Vélomaritime.
- Proposer des itinéraires de découverte de la commune à pied, en connectant les tronçons existants avec des nouvelles sections aménagées tout en implantant une signalétique dédiée, comme par exemple le tour de 5km pouvant être réalisé en 1h de marche environ.
- Aménager le centre-bourg historique en zone de rencontre de manière à valoriser les déplacements piétons et cycles tout en identifiant les différentes poches de stationnement généreuses situées à moins de
- Etendre la zone 30 élargie sur la RD11, pour apaiser les circulations depuis la rue François Tanguy Prigent au Nord, jusqu'à la rue Anjela Duval au Sud.



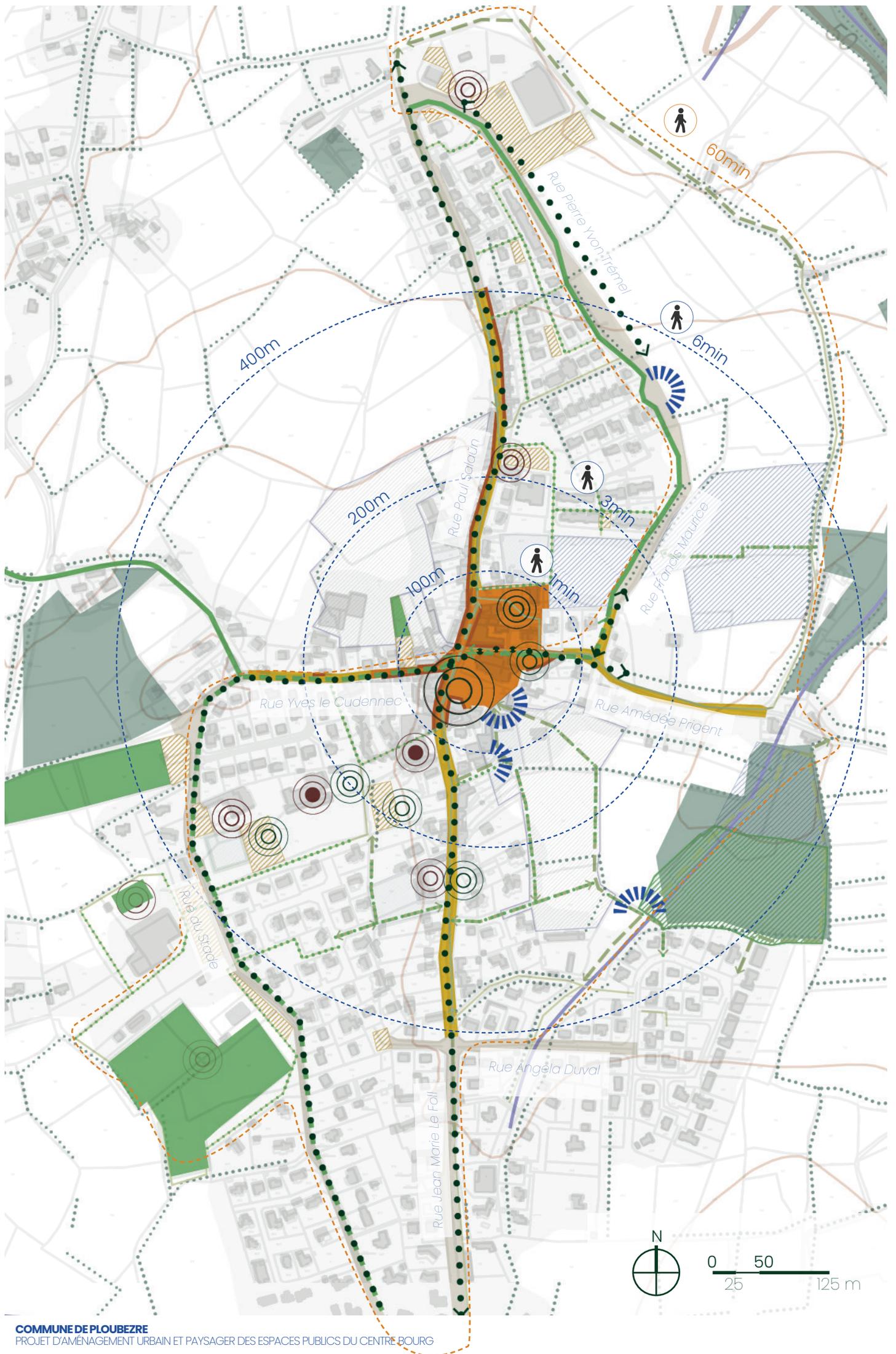
Sécuriser les itinéraires piétons et veiller à une meilleure répartition des usages dans l'espace



Créer de nouveaux itinéraires piétons menant au vallon



Aménager les deux places du centre-bourg en zone de rencontre afin de donner la priorité aux modes actifs



ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

Vision globale des enjeux

Valoriser l'identité bocagère de Ploubezre à l'échelle du bourg



Révéler l'attache du centre-bourg au vallon du Goas Per, en situation de belvédère

••••• Accompagner les itinéraires piétons par des bandes plantées en pied de façade

◀•••▶ Planter les axes principaux



Requalifier les placettes de quartier de façon conviviale, par le végétal

Hierarchiser les déplacements

— Aménager un itinéraire dédié pour les cycles, pouvant être partagé avec les piétons en parallèle de la RD11
◀-----▶

◀-----▶ Sécuriser les itinéraires piétons à l'intérieur du bourg

----- Identifier une boucle pédestre de 5km

Gommer le caractère routier de la RD11 : hiérarchiser les séquences traversées

■ Marquer les entrées de bourg, réduire la vitesse et apaiser les cohabitations entre modes

■ Etendre la zone 30 en lien avec le centre-bourg élargi

■ Aménager le centre-bourg historique en zone de rencontre

■ Restructurer et flécher les aires de stationnement du centre-bourg

Références d'ambiances



© Observatoire des CAUE



© Laure Planchais



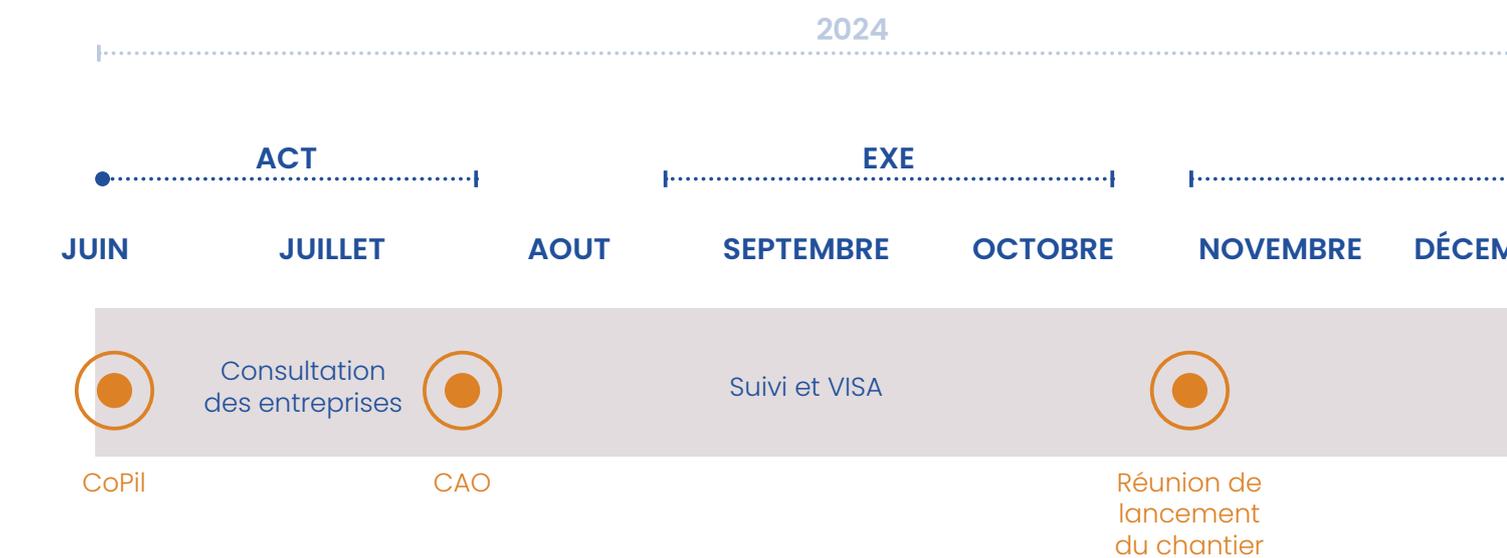
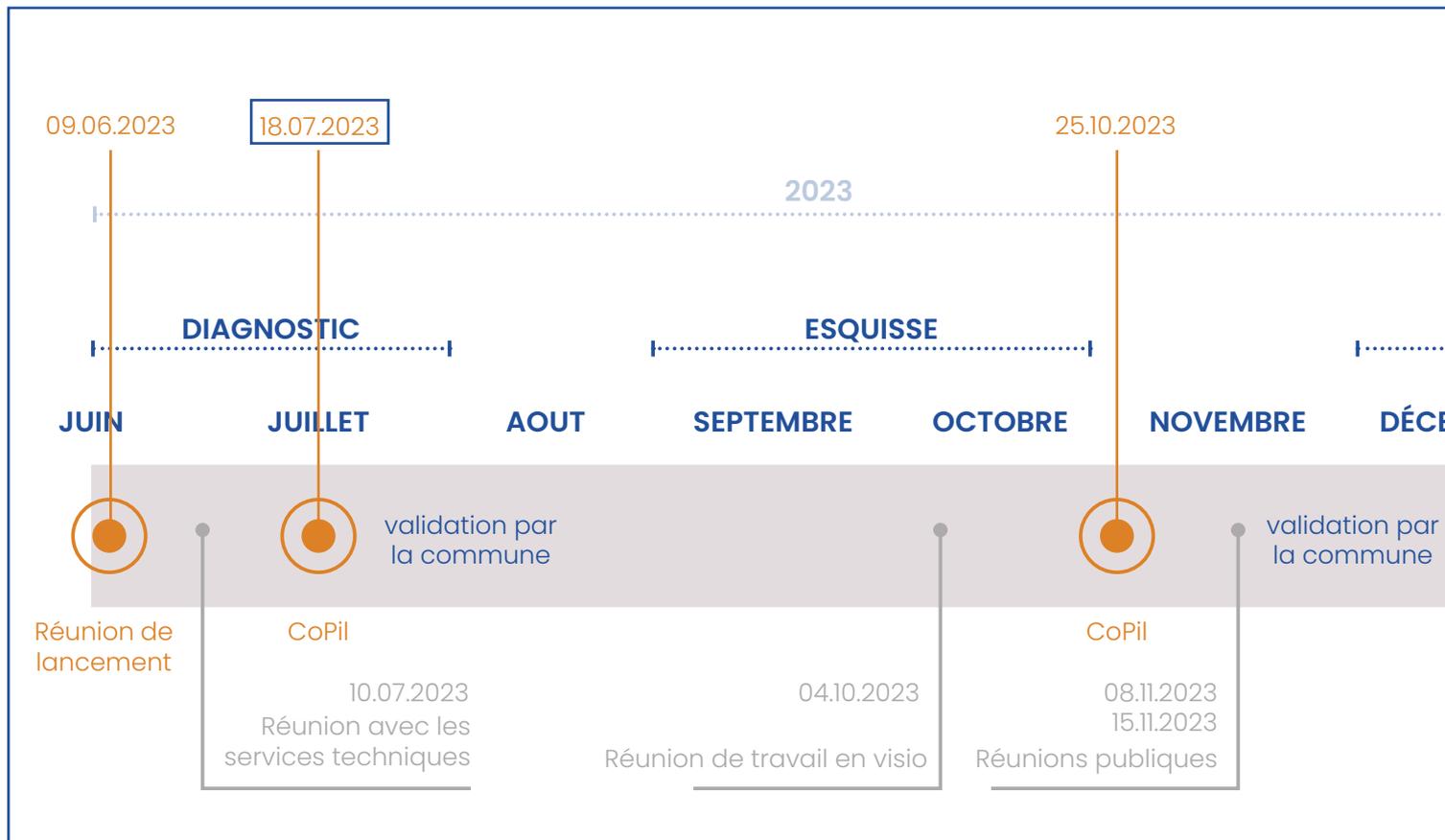
© Atelier Madec



© Isabelle Nivez Paysagiste et ECR

PLANNING DES ÉTUDES AJUSTÉ

diagnostic 32



 Instance de gouvernance

Par rapport à l'offre
+1 réunion en visio
+ 1 réunion publique

